

*Date de dépôt : 23 juin 2020*

## Rapport

**de la commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport chargée d'étudier le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les bilans de législature 2014-2018 en matière de culture et de sport (LCulture/LSport)**

### Rapport de M. Christo Ivanov

Mesdames et  
Messieurs les députés,

La commission de l'enseignement, de l'éducation, de la culture et du sport s'est réunie les 10 et 17 juin 2020 pour traiter le RD 1268.

Elle a siégé sous la présidence de M<sup>me</sup> Patricia Bidaux. Le procès-verbal a été tenu par M. Sylvain Maechler. Qu'ils soient remerciés pour la qualité de leur travail.

M<sup>me</sup> Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, DIP, M. André Klopmann, directeur général de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS), DCS, et M<sup>me</sup> Nadia Keckeis, directrice du SESAC (service écoles et sport, art, citoyenneté), DIP, assistent aux débats de la commission. Qu'ils soient remerciés pour leurs participations aux travaux.

### Séance du 10 juin 2020

#### Présentation du RD 1268

M. Klopmann indique qu'il est directeur de l'office cantonal de la culture et du sport (OCCS) depuis peu de temps et que les rapports ont été réalisés sous une autre direction, alors que l'OCCS appartenait à un autre département. Il explique qu'ils sont disposés à répondre à des questions relatives à la période concernée par ces rapports, mais également aux questions concernant les enjeux actuels.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta explique qu'il y a eu une réflexion au sein du DIP durant la législature sur deux petits services en termes de personnes, mais qui impactaient des politiques importantes : la culture et le sport. Elle indique qu'ils ont décidé de joindre ces deux services et d'en faire un office pour montrer que la culture et le sport étaient des politiques publiques importantes. Elle indique que ce mariage a bien fonctionné.

Elle explique que l'essentiel de la dernière législature a été consacré à la question épineuse de la répartition des tâches entre canton et communes, et que les choses n'ont pas tout à fait abouti, car ils ne sont jamais arrivés au bout de certaines questions comme celle des grandes institutions culturelles.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta indique qu'ils ont souvent plus parlé de forme que de fond. Elle relève des investissements consentis par le canton au niveau des infrastructures – notamment la Nouvelle Comédie et le Théâtre de Carouge. Mais il reste en suspens la question de la patinoire. Elle indique que le DIP n'a gardé que ce qui est lié à l'école dans un service créé à ce moment-là. Ils ont donc mis en place le SESAC (service écoles et sport, art, citoyenneté) où toutes les prestations transversales aux élèves sont désormais regroupées sous l'égide de M<sup>me</sup> Nadia Keckeis.

M<sup>me</sup> Keckeis indique que le canton a différentes tâches selon la loi sur le sport et la loi sur la culture. Ils travaillent tout d'abord sur la sensibilisation et la participation des jeunes, avec notamment le dispositif école & culture, ainsi que des projets de tournois scolaires et de découvertes d'associations sportives. Ils ont aussi des activités de loisirs pour que les jeunes testent des sports ou activités culturelles. Le canton offre donc aux jeunes la possibilité de découvrir différents sports et activités culturelles et de s'initier ainsi « au premier geste ».

M<sup>me</sup> Keckeis indique que le canton est également responsable de Jeunesse+Sport – et que 40 000 jeunes en bénéficient. Ce sont des cours donnés aux jeunes et dans ce cadre la Confédération verse une contribution financière annuelle pour chaque jeune suivant régulièrement un cours. Pour l'art, l'enseignement artistique de base est donné par dix écoles accréditées par le canton, et concerne 10 000 élèves. Elle indique que le dispositif cantonal permet aux jeunes d'avoir une activité de plus long terme pour apprendre mieux un art ou un sport.

M<sup>me</sup> Keckeis ajoute qu'il y a aussi le volet relève, à la fois au niveau sportif et artistique, pour les jeunes talents. Le canton offre dans ce cadre un dispositif sport-art-étude. Le jeune peut profiter d'aménagements horaires et de facilitations pour travailler son sport ou son art. Un élève peut faire par exemple de la musique de haut niveau, ou son sport, grâce à des centres de la

relève qui prennent les meilleurs talents – toujours en articulation avec l'école. Elle indique que le canton a donc un dispositif intéressant pour former l'ensemble des citoyens de demain, pas seulement les sportifs et artistes mais également le grand public.

M<sup>me</sup> Keckeis indique que le fonds d'aide au sport permet des aides aux associations et manifestations sportives. Elle indique que Team Genève est constitué de l'élite, et que chaque membre peut obtenir 8000 francs par année. Mais cela permet également un immense soutien en matière de communication et de suivi de carrière. Au niveau de la culture, ils ont tout un système de bourses, et le système de subventionnement de la culture lié aux associations et institutions culturelles.

Elle rappelle qu'il y a eu un grand changement en 2016 avec le vote de la LRT. Avant, le canton soutenait une trentaine d'associations et institutions culturelles régulièrement et certains plus ponctuellement. Puis avec la LRT le canton a gardé sous son escarcelle la politique du livre, ainsi que la diffusion – qui consiste à donner des subventions aux compagnies qui vont se produire en dehors de Genève. Elle rappelle que le canton continue également de soutenir trois musées privés.

M<sup>me</sup> Keckeis indique que la LRT a décidé que la création doit être financée par les communes. Elle rappelle que cela a été un point de tension amenant les initiants à proposer la modification constitutionnelle, afin de ne pas séparer la diffusion et la création qui sont finalement intimement liées. Elle ajoute que le canton doit s'occuper des institutions stratégiques, stratégiques par un effet de débordement du public qui vient de tout le canton et d'ailleurs, mais également stratégiques en matière de montant de la subvention. M<sup>me</sup> Keckeis indique que durant cette législature les choses ont donc beaucoup changé.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta indique que dans le cadre de la politique du livre reprise à la Ville, il y avait un domaine sur lequel ils souhaitaient insister, à savoir la bande dessinée et l'illustration. Elle rappelle que Genève a de grands illustrateurs célèbres. Elle indique qu'un prix (Prix BD Zoom) permet à des centaines de jeunes chaque année de lire plusieurs œuvres de BD qui sont soit l'œuvre d'auteurs romands soit des œuvres éditées en Suisse romande – et qui se voient donc attribuer un prix.

Elle relève l'ouverture d'une école supérieure de bande dessinée et d'illustration qui se destine à des jeunes qui ont terminé une formation du secondaire II – permettant ensuite de rentrer directement en deuxième année de l'école d'art et de design. Elle souligne que cela vient aussi de la volonté d'avoir un centre genevois autour de cette thématique.

Un commissaire (S) demande où en est le projet du musée de la BD, le message culture, ainsi que le bilan LRT sport.

Un commissaire (UDC) rappelle que le Grand Conseil a voté des crédits pour des institutions culturelles. Il demande ce qui va se passer dans le futur au niveau de la répartition des tâches. Il demande quel sera le développement futur du centre de la relève, ainsi que celui de la nouvelle patinoire.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond qu'ils ont modifié le dispositif sport-art-étude, car la grille scolaire restait trop lourde. Les choses vont se préciser à la prochaine rentrée scolaire. Au CO, les élèves pourront rester dans leur cycle de quartier avec un horaire particulier, et la discipline artistique ou sportive correspondra à l'option – permettant des horaires à 26 périodes. Cela va permettre de libérer tous les après-midi sauf le lundi.

A l'ES II, le Collège de Staël va accueillir une sorte de campus dédié au sport et à l'art. Elle précise que les élèves pourront aussi être dans une institution autre avec un allègement individualisé. Ils améliorent donc le système pour que les jeunes puissent ainsi concilier école et sport ou art. Elle rappelle que ce sont des activités extrêmement formatrices pour les jeunes.

Une commissaire (PLR) demande quel est le bilan de la LRT culture. Elle rappelle que la LRT culture a été un échec, notamment la reprise des grandes institutions.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta répond que cette question des grandes institutions a plus été réglée de manière pragmatique pour répondre à l'urgence de la Nouvelle Comédie. Elle rappelle qu'une majorité ne voulait plus mettre d'argent dans la Nouvelle Comédie.

Elle indique que la Ville n'a pas montré une volonté manifeste de faire évoluer les choses rapidement pour le Grand Théâtre. Elle regrette que le canton ne récupère pas la Bibliothèque de Genève, ce qui aurait été très intéressant en lien avec la politique du livre.

Une commissaire (PLR) demande s'il y a une volonté du canton de renouer la discussion concernant le Grand Théâtre.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta indique que c'est en lien avec le message culture qui est en préparation.

Une commissaire (Ve) demande si la production et la création sont des politiques différentes ou synonymes. Elle relève que l'aide envers les artistes s'est concentrée essentiellement sur la production. Elle demande de quelle manière les mesures de soutien à la diffusion sont réparties entre les niveaux cantonal et fédéral. Elle indique que Pro Helvetia est très actif dans le domaine des arts visuels.

M<sup>me</sup> Keckeis répond que la création concerne l'art vivant. Le canton avait un fonds d'un million pour cela. Puis la production permet d'offrir de l'argent à un artiste qui va produire une œuvre d'art. Elle indique que la différence se situe donc au niveau des arts vivants. Elle ajoute que Pro Helvetia va donner aussi des soutiens pour la diffusion, notamment à l'étranger.

Une commissaire (Ve) demande si les artistes qui ont une pratique qui sort des cadres, de l'art performatif notamment qui ne peut pas être rangé sous la catégorie œuvre ou spectacle, trouvent également un soutien.

M<sup>me</sup> Keckeis répond que normalement ces artistes trouvent des soutiens. Elle explique que la performance est parfois rangée dans l'art contemporain, et bénéficie normalement de l'aide à la création.

M. Klopmann indique qu'il faut dissocier les bilans culture et sport. Il explique que l'IN 167 a modifié la constitution, et qu'elle était une réponse d'une partie des milieux culturels à la LRT culture. Il ajoute que la priorité dans le message culture consiste à mettre en œuvre l'IN 167.

Il ajoute que l'office a reporté la préparation du message en raison des circonstances dues au Covid-19. Il souligne la complexité du mécanisme d'indemnité et de prêt en lien avec la pandémie, et souligne que tout l'office a été mobilisé en lien avec la Ville de Genève, l'ACG, ou la Loterie romande. Il explique que cela ne leur a pas permis d'avancer sur ce dossier, car les priorités sont ailleurs.

M. Klopmann indique qu'ils avaient un planning précis pour le message culture qui allait jusqu'en novembre. Ils prévoient d'organiser une consultation, de simplifier grandement le message, de définir plus clairement des objectifs et des mesures. Il indique que ce travail a été commencé, mais que tout s'est ensuite arrêté.

M. Klopmann indique que le bilan de la LRT sport est en partie lié à l'analyse des infrastructures du canton qui arrivera bientôt. Il indique que l'ambition pour le musée de la BD consiste à utiliser le patrimoine historique, avec des pièces exceptionnelles issues du fonds Töpffer notamment. Il indique que le travail avance et que c'est une priorité de législation.

Il relève qu'un groupe de travail dont font partie les dessinateurs ZEP et Tirabosco vont dans les prochains jours visiter un bâtiment qui pourrait être l'objet recherché. L'objectif consiste à faire de Genève l'autre capitale européenne de la BD – en plus de Bruxelles.

M. Klopmann ajoute que les crédits d'investissement que le Grand Conseil a voté pour les institutions culturelles ne sont pas des crédits de fonctionnement. L'une des propositions de l'avant-projet consistait dans le

cadre de la loi à participer à la diffusion du Grand Théâtre et de la Nouvelle Comédie. Il précise que les discussions vont reprendre sur le partage de financement, notamment car l'IN 167 l'exige.

M. Klopmann indique que les discussions sur le Grand Théâtre sont allées assez loin avec la Ville de Genève. Il explique que l'une des propositions est que la gouvernance soit revue. Mais il précise que les choses s'en sont tenues là. Il ajoute que la Bibliothèque de Genève appartient à la Ville de Genève et que c'est quelque chose de matériellement incalculable – et que c'est avant tout une histoire d'ambition. Il indique que ces questions ne sont donc pas résolues, mais il souligne que la Bibliothèque de Genève est très active sur la politique de la BD et la diffusion du livre.

M. Klopmann indique finalement que les questions du sport, de la culture et des loisirs ont un point commun : la volonté de favoriser l'accès de tous et toutes aux loisirs, au bien-être culturel ou sportif et à la santé.

Un commissaire (S) rappelle la déception des milieux culturels sur le message culture. Il demande ce que signifie le terme « mesures » qui devrait venir dans le nouveau message culture.

M. Klopmann indique que les mesures sont des engagements. Il indique que les partenaires de terrains n'ont en effet pas été suffisamment consultés. Il rappelle qu'ils avaient un calendrier, avaient prévu des ateliers, identifié les partenaires, et que tout s'est arrêté avec le Covid-19.

Un commissaire (S) demande s'il y aurait d'autres institutions d'intérêt stratégique.

M<sup>me</sup> Keckeis répond qu'à l'époque il y en avait de nombreuses autres – et que des choix ont été faits. Elle indique que les dossiers doivent maintenant être repris et que le seul choix fait est celui de l'OSR où canton et ville subventionnent à 50% chacun.

Une commissaire (PLR) voit mal comment il sera possible de se saisir de la culture sans avoir une institution comme la Bibliothèque de Genève dans l'escarcelle du canton. Elle demande, en page 7 du RD, à quel projet en particulier ils font référence. Elle demande des informations quant au soutien des librairies indépendantes.

M<sup>me</sup> Keckeis répond que le projet de la Maison de Rousseau et de la littérature était de relier les différents étages avec un projet global de médiation autour du livre. Elle indique qu'un gros projet va se déployer, mais elle n'a pas connaissance de la date de fin des travaux.

M. Klopmann répond que les travaux ont été retardés.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta indique que la Maison de Rousseau et de la littérature va collaborer avec une nouvelle politique du livre au sein des écoles. Elle indique qu'ils reviendront cet automne concernant la politique du livre au DIP.

M<sup>me</sup> Keckeis ajoute qu'il y a une page internet résumant toutes les conditions concernant la politique du livre. Elle indique qu'il y a des prix donnés par des jurys, des projets éditoriaux de certains éditeurs, des actions de médiation pour travailler en direct avec le public. Elle souligne que c'est vaste, et que les choix sont faits soit par une commission soit par un jury.

M. Klopmann indique qu'il y a une quarantaine de maisons d'édition et que plus de 50% de leur production concerne des auteurs suisses, et que c'est ce qu'il faut défendre.

Un commissaire (UDC) indique que les Jeux du Grand Genève n'ont pas pu avoir lieu. Il demande s'il est prévu de les relancer. Il rappelle qu'une fondation essaie de réunir 300 millions pour le projet de la Cité de la musique. Il demande si le département entend s'engager dans ce projet, et le cas échéant au niveau du fonctionnement.

M. Klopmann répond qu'il n'est pas prévu de réédition des Jeux du Grand Genève. Il ne peut pas répondre quant à l'implication du canton dans le fonctionnement de la Cité de la musique.

### **Débats et prises de position**

Une commissaire (Ve) indique que les Vertes vont s'abstenir, car les réponses étaient peu claires et évasives.

Une commissaire (PLR) indique que le PLR va s'abstenir pour les mêmes raisons. Elle indique que pour le nombre d'enjeux le rapport est trop court et évasif.

Un commissaire (UDC) indique qu'il s'abstiendra sur ce rapport qu'il trouve insuffisant.

Un commissaire (EAG) indique qu'EAG va prendre acte de ce rapport, car c'est une période de transition et de changement. Il se demande s'il ne faudrait pas auditionner M. Apothéloz pour la prochaine séance et voter cet objet la prochaine fois.

Un commissaire (S) indique que ce rapport décrit les éléments politiques de manière fidèle, mais que le bilan marqué par les trains LRT est discutable. Il précise que le PS est divisé.

La présidente indique que le groupe PDC va prendre acte de ce rapport.

Un commissaire (MCG) indique que le MCG va prendre acte de ce rapport, car il faut avancer.

M<sup>me</sup> Emery-Torracinta indique que toute une série d'actions sont prévues pour mettre en œuvre le message culture et que le Covid-19 a retardé les travaux. Elle transmettra ce souhait à M. Apothéloz, mais rappelle que les travaux sont encore en cours. Elle souligne qu'il faut distinguer le passé du futur.

Oui : 6 (1 EAG, 1 S, 2 PDC, 2 MCG)

Non : –

Abstentions : 8 (2 S, 2 Ve, 3 PLR, 1 UDC)

**La commission prend acte du RD 1268.**

*Catégorie de débat préavisée : II*